

# Le Prix de la France moche pointe les atteintes aux paysages, notamment les panneaux publicitaires

Pyrénées-Atlantiques • Pau

19 octobre 2025

**SUD  
OUEST**



La profusion de panneaux est pointée par Paysages de France, comme ici le long de la N 113 dans l'Hérault. © Crédit photo : Paysages de France

L'association Paysages de France a publié son palmarès 2025 des sites qui portent le plus atteinte à l'intégrité des paysages

C'est une association agréée dans le cadre national au titre du Code de l'environnement. Tous les ans, les adhérents de [Paysages de France](#) pistent les endroits où

la vue est défigurée, la plupart du temps par la profusion ou l'emplacement des enseignes publicitaires. Mettre en évidence les atteintes portées aux paysages est aussi une façon de rappeler qu'il existe un code de l'environnement et que celui-ci émet des règles en matière d'affichage. Par exemple, la publicité est interdite hors agglomération, et est limitée à proximité des monuments historiques ou sites patrimoniaux...

Sur le même sujet

Remarqué cette année, le panneau d'information municipale de la commune de Saint-Gervais, en Vendée, placé juste devant l'église du village. Ou l'enfilade de billboards géants le long de la N 113 à Vendargues dans l'Hérault. À Limoges, c'est un amoncellement de logos sur un totem en V qui a retenu l'attention de Paysages de France. Enfin, sur la quatrième marche de ce podium, un affichage qui couvre tout le mur d'un hangar au milieu d'un champ de maïs, à Bernay, dans l'Eure.

Sur le même sujet

## **Dans la région**

L'Agglomération Pays basque travaille à [l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal \(RLPi\)](#), qui s'appliquera aux 158 villes et villages du Pays basque. En 2020, Paysages de France, accompagné d'autres associations locales, avait mené une action pour dénoncer

« les dérives de la publicité dans l'espace public ». Deux ans plus tôt, l'association avait salué la sanction émise par le tribunal administratif de Pau visant des violations au Code de l'environnement dans certaines zones du département.